

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du jeudi 30 novembre 2017 à 18 H 30 à Mondelange

- 01) Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017
- 02) Budget principal – comptabilité M14 – année 2017 : décision modificative n° 2
- 03) Budget annexe Assainissement – comptabilité M49 – année 2017 : décision modificative n°2
- 04) Budget annexe Immobilier d'Entreprises – comptabilité M14 – année 2017 : décision modificative n° 2
- 05) Budget annexe Maisons de santé pluridisciplinaires – comptabilité M4- année 2017 – décision modificative n°2
- 06) Entretien des espaces verts dans les différents parcs d'activités et dans les ouvrages annexes de la Communauté de Communes Rives de Moselle – 2017/2019 – lot n° 2 rive gauche avenant n° 2
- 07) Reprise des emballages ménagers et des papiers de la catégorie 1.11 issus de la collective sélective en porte à porte et en apport volontaire de la Communauté de Communes Rives de Moselle 2018-2020 : signature marché – accord cadre –
- 08) Suivi, transport et mise à disposition de contenants pour les déchets des quatre déchèteries intercommunales 2018/2020 : signature marché
- 09) Fourniture du carburant pour le centre technique à Hagondange 2017-2020 : signature marché – accord cadre –
- 10) Engagement dans la démarche du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- 11) Assainissement : redevance d'assainissement collectif 2018
- 12) Assainissement : redevance d'assainissement non collectif 2018
- 13) Assainissement : participation pour le financement de l'assainissement collectif 2018
- 14) Société anonyme Publique Locale « Destination Amnéville » : désignation des représentants de la Communauté de Communes Rives de Moselle au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de la SPL « Destination Amnéville »
- 15) Engagement dans le processus d'élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes Rives de Moselle
- 16) Engagement dans la réalisation d'un contrat d'objectif déchets économie circulaire (CODEC)
- 17) Signature du contrat CAP 2022 avec CITEO pour la période 2018-2022
- 18) Signature du contrat collectivités 2018-2022 avec CITEO : déchets papiers
- 19) Engagement de la Communauté de communes dans l'extension des consignes de tri
- 20) ZAC Ecoparc : demande d'agrément pour la vente d'un terrain par la SEM Euro Moselle Développement à la société GORDILLO
- 21) ZAC Fontaine des Saints : demande d'agrément pour la vente d'un terrain par la SEM Euro Moselle Développement à Monsieur et Madame GENCO
- 22) Zac des Begnennes : demande d'agrément pour la vente d'un terrain par la SEM Euro Moselle Développement à Madame DE BACKER
- 23) Pôle Industriel : vente d'un terrain par la Communauté de Communes Rives de Moselle à Monsieur HOFMANN
- 24) Syndicat des Eaux de la Région Messine (S.E.R.M.) : désignation des membres e la Communauté de Communes Rives de Moselle
- 25) Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Est Thionillois (S.I.D.E.E.T.) : désignation des membres de la Communauté de Communes Rives de Moselle
- 26) Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne (S.I.E.G.V.O.) : désignation des membres de la Communauté de Communes Rives de Moselle
- 27) Syndicat Mixte d'Etudes Moselle Aval : désignation des membres de la Communauté de Communes Rives de Moselle

- 28) Syndicat de valorisation écologique de l'Orne (S.V.E.O.) : désignation des membres de la Communauté de Communes Rives de Moselle
- 29) Syndicat Mixte d'études, d'entretien et d'aménagement du ruisseau du Billeron : désignation des membres de la Communauté de Communes Rives de Moselle
- 30) SIVU des Bassins Versants : désignation des membres de la Communauté de Communes Rives de Moselle
- 31) Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Friches Industrielles (S.M.E.A.F.I.) : transfert du lieu du siège du Syndicat
- 32) Mise en œuvre de la compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » à compter du 1^{er} janvier 2018
- 33) Personnel : pôle Déchets : modification sur la création de onze postes
- 34) Personnel : Comité Technique : représentant du Personnel
- 35) Indemnité de conseil au receveur communautaire
- 36) Prise de la compétence « eau potable » par la Communauté de Communes Rives de Moselle au 1^{er} janvier 2018 : transfert de l'actif et du passif de la Commune de Hagondange
- 37) Marchés publics à procédure adaptée et agrément de sous-traitants : délégation du Conseil communautaire au Président
- 38) Pôle Affaires Générales : délégation du Conseil Communautaire au Président pour le choix de lieu de réunion du conseil communautaire
- 39) Pôle Economie : délégation du Conseil Communautaire au Président pour la signature des baux dérogatoires
- 40) Informations